

Madame Rachida Dati
Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75001 PARIS

Affaire suivie par : Sandrine Rolengo
113 rue Sainte 13007 Marseille

LRAR n° 1A 195 198 8935 8

Paris, le 11 octobre 2024

Objet : Urgent - Demande de placement sous instance de classement du bâtiment situé 11 rue des Chartreux à Aix-en-Provence

Madame la Ministre,

Nous avons effectué le 7 août 2023 auprès de votre prédécesseur Mme Rima Abdul-Malak une demande d'instance de classement du bâtiment situé 11 rue des Chartreux à Aix-en-Provence (Voir PJ n°1). Après avoir eu connaissance d'informations supplémentaires sur ce patrimoine, cette demande a été complétée par un courrier du 23 août 2023 (Voir PJ n°2).

Après divers échanges avec votre ministère, nous vous avons demandé l'état d'avancement du dossier le 8 février 2024.

N'ayant pas reçu de réponse et ayant en outre appris que des fouilles archéologiques préventives ont été prévues par le conseil municipal d'Aix du 5 avril 2024, nous nous permettons de réitérer notre demande d'instance de classement selon les termes de notre premier courrier, seule mesure permettant de sauvegarder les remarquables éléments conservés, menacés aujourd'hui par un permis de construire n° 13 001 21J0074 purgé de tout recours.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Julien LACAZE
Président de Sites & Monuments

Copie : M. Frédéric Aubanton, UDAP des Bouches-du-Rhône



PJ n°1 Courrier de demande d'instance du 7 août 2023

PJ n°2 Courrier complémentaire du 23 août 2023